L'esprit
Morlon

Commune de Morlon

numéro 69 — Décembre 2024

Ouverture du bureau communal :

Lundi 14h-19h
Mardi 8h-12h
Vendredi 8h-12h

Le mot du Conseil Communal

Morlon et ses infrastructures souterraines

Notre magnifique village a bien évolué ces dix dernières années, de nombreuses nouvelles constructions, de nouveaux habitants, mais il fait toujours aussi bon y vivre.

D'autres éléments moins visibles ont été réalisés, éléments indispensables au bon fonctionnement de notre village, je pense là aux infrastructures souterraines.

Vous avez certainement remarqué que depuis plusieurs mois des pelles et autres engins mécaniques traversent le village. En 2023, c'est une bonne partie de notre réseau d'adduction d'eau qui a été rénové afin de répondre aux critères de sécurité dictés par la loi. Notre captage d'eau a dû être abandonné et nous nous sommes connectés sur l'eau de Bulle, respectivement sur l'eau provenant du captage du Pont du Roc à Charmey.

En 2024, nous avons entamé deux gros chantiers liés à la mise en séparatif de notre village et ces travaux devraient se terminer en cette fin d'année. A l'avenir il nous restera encore une partie des quartiers de La Croix et de Jéricho à mettre en séparatif, mais pour cela nous devrons attendre que la commune de Bulle réalise les travaux de son côté dans le quartier de Jéricho.

Ces différents travaux ont nécessité de nombreuses discussions avec les entreprises, les propriétaires fonciers ainsi que les ingénieurs responsables du développement de ces différents projets. Ces travaux d'ampleur nous ont permis de nous mettre en conformité avec les différentes exigences actuelles, mais aussi d'améliorer et rénover nos infrastructures souterraines pour les décennies futures.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les propriétaires fonciers ainsi que toutes les autres personnes concernées par les travaux pour l'acceptation des désagréments causés et pour les accords donnés au passage des différentes conduites.

Patrick Audemars
Vice-Syndic et Conseiller communal

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

Le mercredi 11 décembre 2024 à 20h00 à l'Auberge communale d'Echarlens

Tractanda

1. **Procès-verbal du 29 mai 2024**
   (ne sera pas lu, il est à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la commune).

2. **Budget 2025**
   2.1 Investissement relatif à l'achat d'un logiciel de gestion comptable et communale
   2.1.1 Rapport de la commission financière
   2.1.2 Vote de l'investissement

   2.2 Investissement relatif à la rénovation du bureau communal
   2.2.1 Rapport de la commission financière
   2.2.2 Vote de l'investissement

   2.3 Investissement relatif à l'étude d'optimisation du bâtiment scolaire
   2.3.1 Rapport de la commission financière
   2.3.2 Vote de l'investissement

   2.4 Investissement relatif à la fermeture de la Route de Broc et de l'assainissement du Pont sur la Sarine
   2.4.1 Rapport de la commission financière
   2.4.2 Vote de l'investissement

   2.5 Investissement relatif au déplacement de la déchetterie du Village à Bulle
   2.5.1 Rapport de la commission financière
   2.5.2 Vote de l'investissement

   2.6 Investissement relatif à l'étude d'optimisation du bâtiment de l'édilité
   2.6.1 Rapport de la commission financière
   2.6.2 Vote de l'investissement

   2.7 Présentation générale du budget du compte de résultats et du compte des investissements
   2.7.1 Rapport de la commission financière
   2.7.2 Vote du budget du compte de résultats

3. **Présentation de la planification financière 2025-2029**

4. **Divers**

Sommaire

Investissement relatif à l'achat d'un logiciel de gestion comptable et communale 07

Investissement relatif à la rénovation du bureau communal 08

Investissement relatif à l'étude d'optimisation du bâtiment scolaire 09

Investissement relatif à la fermeture de la Route de Broc et de l'assainissement du Pont de la Sarine ..... 10 - 11

Investissement relatif au déplacement de la déchetterie du Village à Bulle et investissement relatif à l'étude d'optimisation du bâtiment de l'édilité ..... 12 - 13

Budget 2025 ..... 14 - 17

Planification financière 2025-2029 ..... 18 - 19

Vie de la commune ..... 20 - 35

Achat d'un logiciel de gestion comptable et communale

Avant l'arrivée des systèmes informatiques, les comptables utilisaient des méthodes de comptabilité manuelles pour tenir leurs registres financiers. Ces systèmes impliquaient généralement des tâches fastidieuses comme l'enregistrement des dépenses dans des registres manuscrits et le classement des reçus papier.

Notre commune avait à l'époque choisi un premier fournisseur qui donnait entière satisfaction. Il a été racheté en 2019 et c'est tout naturellement que le Conseil communal avait choisi de rester fidèle à ce système et avait poursuivi l'aventure avec son repreneur.

Cette année cette entreprise nous a informés qu'elle ne développerait plus le système WWSoft, qui comprend notamment la facturation des impôts. Par ailleurs, le bureau en Suisse Romande a été fermé en 2023, et il a été constaté que le suivi avec la clientèle se faisait principalement en allemand. En Gruyère, nous étions encore trois Communes à travailler avec cette entreprise et toutes les trois vont proposer à leur législatif, la résiliation du contrat au 31 décembre 2025.

Sur le marché, il existe deux entreprises pouvant assumer les prestations de gestion comptable et communales. Nous avons demandé une offre à chacune d'entre elles, lesquelles sont également venues présenter leur programme.

Le choix du Conseil communal et du personnel administratif s'est porté sur l'entreprise T2i, dont le siège social se trouve à Sierre. Editeur/intégrateur IT depuis 40 ans, le Groupe T2i propose des solutions logicielles modulaires et innovantes, vecteur d'accélération des stratégies, de transformation digitale dans les domaines de comptabilité, de gestion communale et de dématérialisation. Au total, dans le canton de Fribourg ; de nombreuses Communes (notamment Bulle et Broc), et dans les autres cantons romands, plus de 120 Communes allant de 150 à 40'000 habitants gèrent leur administration avec leurs solutions.

Ainsi, il vous est proposé de rejoindre le groupe T2i et de faire l'acquisition de leurs logiciels de gestion comptable et communale pour la somme de CHF 88'800.00.

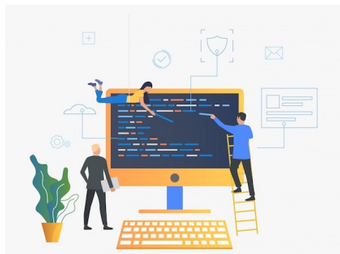

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

Rénovation du bureau communal

La Commune de Morlon a pour ambition d'offrir un cadre de travail approprié à son personnel ainsi que des services adéquats proposés aux citoyens. Dans cette optique, un projet de modernisation du bureau communal est prévu pour rafraîchir et optimiser le rez-de-chaussée.

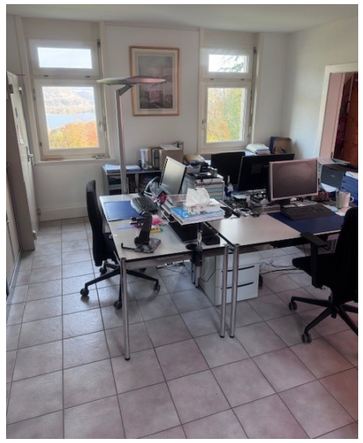

L'objectif principal de cette rénovation est de gagner de la place pour le personnel communal en réaménageant l'espace de travail. L'ajout d'équipements modernes et ergonomiques, tels que des bureaux fonctionnels, du matériel informatique et des espaces de rangement permettra d'offrir de meilleures conditions de travail au personnel administratif.

L'accueil, quant à lui, sera remplacé afin de créer un vrai espace pour faciliter les échanges, rendre les démarches plus agréables et offrir un endroit pour les publicités diverses.

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.

Etude d'optimisation du bâtiment scolaire

Le bâtiment scolaire de Morlon, bâtiment protégé, représente un patrimoine précieux pour notre commune.

Au fil des années, ce bâtiment a fait l'objet de transformations intérieures et extérieures ainsi que l'ajout de panneaux solaires sur le toit.

Aujourd'hui, face au besoin croissant d'espace pour accueillir de nouveaux élèves et au manque récurrent de salles de classe dans le cercle scolaire Bulle – Morlon, le Conseil communal a décidé de lancer une étude approfondie portant sur ce bâtiment. Cette démarche a pour but d'évaluer les possibilités d'optimisation, de transformation et de modification des locaux et de les évaluer financièrement. Les exigences qui régissent les bâtiments scolaires seront prises en compte et l'authenticité du bâtiment sera préservée selon le cadre légal.

Le Conseil communal propose d'accepter ce crédit d'étude.

Fermeture de la Route de Broc et assainissement du Pont de la Sarine

Petit rappel

Lors de l'assemblée de printemps, le conseil communal avait informé sur les mesures en cours concernant le pont qui enjambe la Sarine. Des investigations avaient eu lieu et les résultats devaient encore lui parvenir. La fermeture de cet axe au trafic individuel motorisé (TIM) était aussi envisagée, complétée par un préavis favorable avec conditions du Service des ponts et chaussées (SPC).

Situation actuelle

Les résultats de l'étude réalisée sur le pont révèlent que l'ouvrage est en très mauvais état, à tel point qu'il ne répond plus aux minima légaux ; la sécurité structurale n'est pas remplie ; la limite de charge à 8 tonnes est surévaluée. Des mesures urgentes et à court terme doivent être entreprises (réduction du gabarit à 2 mètres et du tonnage à 3.5 tonnes).

Concernant **la fermeture de la route au TIM**, une étude ad hoc a été commandée ; le mandataire a procédé aux différentes mesures et analyses. Les informations obtenues permettent de dire qu'une grande partie des mouvements enregistrés sur ce tronçon (810 vhc/j) concerne du trafic de transit (75%). Le partage sécuritaire de l'axe a également été pointé du doigt, notamment concernant les cycles qui ne peuvent croiser les voitures sur certaines portions de l'itinéraire.

Suite

Le conseil communal, comme déjà évoqué, estime que la fermeture aura un impact bénéfique sur la majorité : suppression du trafic de transit indésirable, diminution de la circulation, augmentation de la sécurité pour tous les usagers, y compris pour la mobilité douce. L'assainissement du pont représente aussi une opportunité de requalification de la route, permettant d'optimiser les investissements selon l'usage souhaité sur cet axe. Un impact financier positif sur la mise en œuvre de la voie de mobilité douce prévue entre le centre du village et la Sarine (prolongée en direction de Broc) pourra être observé. Le conseil communal est favorable à une fermeture, tout comme l'autorité voisine de Broc.

L'étude de trafic, ainsi que le plan de signalisation pour l'abaissement du tonnage ont été transmis au SPC pour préavis. S'ensuivra la procédure de changement d'affectation.

En parallèle, les études pour assainir le pont vont continuer.

La commission d'aménagement préavise favorablement les démarches entreprises.

**Le conseil communal propose d'accepter cet investissement
qui concerne les études de l'assainissement du pont et la fermeture de route au TIM**

Gestion des déchets à Morlon : vers une synergie avec Bulle

Lors de l'assemblée annuelle de 2023, le Conseil Communal avait mis en lumière les défis auxquels nous faisions face pour notre bâtiment de la déchetterie/édilité actuel, devenu exigu et vétuste. L'absence d'espace adéquat pour l'édilité, un manque de place pour accueillir tous les types de déchets, en particulier les encombrants, les difficultés récurrentes pour répondre aux exigences légales des règlements sur la gestion des déchets et l'augmentation de la population de ces dernières années, ont poussé le Conseil communal à entamer des réflexions afin de proposer une solution aux citoyens.

Dans ce contexte, l'idée de collaborer avec la Commune voisine, Bulle, pour accéder à sa déchetterie est apparue comme étant une solution techniquement et financièrement intéressante et soulevant des arguments convaincants.

Tout d'abord, Bulle offre un service d'ouverture étendue, permettant à nos citoyens d'accéder à des horaires plus flexibles. Cela pourrait encourager un meilleur tri des déchets et une utilisation accrue des installations. De plus, la possibilité de déposer des objets encombrants toute l'année représente une avancée majeure pour nos habitants.

Par ailleurs, cette collaboration va nous aider à respecter les exigences légales concernant le ratio entre les charges d'exploitation et les taxes perçues, un point fréquemment souligné par notre commission financière. En accédant à une infrastructure mieux équipée, nous pourrons ainsi améliorer notre performance en matière de durabilité tout en réduisant nos charges financières.

Pour faciliter la collecte des déchets usuels comme les sacs poubelles et le carton, deux points de collecte de type Molok seront installés dans notre Commune. Ces points de dépôt, accessibles localement, offriront une solution pratique aux citoyens pour gérer leurs déchets quotidiens sans avoir à se déplacer jusqu'à Bulle pour ce type de déchets.

Concernant la déchetterie actuelle de Morlon, celle-ci sera transformée et modernisée pour devenir un bâtiment dédié à l'édilité. Actuellement, la déchetterie sert également de lieu de travail et de lieu de rangement pour le matériel édilitaire. La vétusté du bâtiment, l'absence de local de travail et d'équipements tels que des sanitaires nécessiteront une transformation. Cette transformation prévue inclura une rénovation complète, offrant des locaux modernes et adaptés aux besoins de l'édilité, et donnant un véritable coup de fraîcheur à cet espace pour le rendre pleinement fonctionnel et opérationnel.

En conclusion, rejoindre la déchetterie de Bulle représente un pas en avant pour la qualité de vie à Morlon. Cette synergie favorisera une gestion plus durable de nos déchets tout en offrant un service public amélioré pour nos citoyens et en garantissant un accès local pour les déchets quotidiens. Par ailleurs, la transformation de l'actuelle déchetterie en locaux modernes pour l'édilité améliorera les conditions de travail de notre équipe communale.

Le Conseil communal propose d'accepter ces investissements.

Budget 2025

Compte de résultats

Structure fonctionnelle		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**	**330 500,00**	**12 500,00**	**340 000,00**	**11 800,00**	**337 890,92**	**35 854,15**
01	Législatif et exécutif	57 800,00		61 100,00		56 099,25	
02	Services généraux	272 700,00	12 500,00	278 900,00	11 800,00	281 791,67	35 854,15
1	**ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE**	**113 100,00**	**32 500,00**	**108 600,00**	**29 500,00**	**106 957,90**	**46 413,50**
11	Sécurité publique					80,00	
14	Questions juridiques	36 300,00		35 400,00		40 943,95	13 200,00
15	Service du feu	42 600,00	31 500,00	39 600,00	28 500,00	37 157,30	30 913,50
16	Défense	34 200,00	1 000,00	33 600,00	1 000,00	28 776,65	2 300,00
2	**FORMATION**	**1 004 600,00**	**82 500,00**	**927 200,00**	**79 500,00**	**907 096,90**	**80 979,80**
21	Scolarité obligatoire	872 600,00	82 500,00	812 000,00	79 500,00	799 377,70	80 979,80
22	Ecoles spécialisées	111 300,00		97 100,00		91 616,80	
23	Formation professionnelle initiale	20 700,00		18 100,00		16 102,40	
3	**CULTURE, SPORT ET LOISIRS**	**49 300,00**	**1 000,00**	**47 000,00**		**35 956,87**	
32	Culture, autres	21 600,00	1 000,00	18 200,00		8 489,72	
34	Sport et loisirs	27 700,00		28 800,00		27 467,15	
4	**SANTÉ**	**389 700,00**	**1 000,00**	**342 000,00**	**1 000,00**	**308 529,50**	**15 021,30**
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	203 900,00		182 900,00		163 889,20	1 114,00
42	Soins ambulatoires	183 800,00		156 900,00		143 252,20	12 956,30
43	Prévention	2 000,00	1 000,00	2 200,00	1 000,00	1 388,10	951,00
5	**PRÉVOYANCE SOCIALE**	**361 200,00**	**900,00**	**329 600,00**	**900,00**	**295 012,15**	**7 894,70**
52	Invalidité	209 100,00		188 800,00		180 348,65	
53	Vieillesse et survivants	10 500,00	900,00	15 000,00	900,00	6 561,40	862,70
54	Famille et jeunesse	15 600,00		21 800,00		10 653,50	
55	Chômage	13 900,00		13 000,00		12 228,50	
57	Aide sociale et domaine de l'asile	112 100,00		91 000,00		85 220,10	7 032,00
6	**TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**	**414 200,00**	**21 700,00**	**389 600,00**	**21 300,00**	**350 352,35**	**29 393,95**
61	Circulation routière	350 400,00	19 500,00	331 800,00	19 100,00	298 144,55	27 193,95
62	Transports publics	63 800,00	2 200,00	57 800,00	2 200,00	52 207,80	2 200,00
7	**PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**	**388 400,00**	**288 100,00**	**412 900,00**	**287 000,00**	**379 235,05**	**275 983,85**
71	Approvisionnement en eau	107 600,00	107 600,00	108 500,00	108 500,00	95 520,70	95 520,70
72	Traitement des eaux usées	116 200,00	116 200,00	114 100,00	114 100,00	113 457,40	113 457,40
73	Gestion des déchets	97 800,00	62 800,00	92 100,00	62 900,00	113 359,70	63 310,75
74	Aménagements	15 200,00		7 700,00		16 261,55	195,00
75	Protection des espèces et du paysage	6 100,00		1 500,00		901,75	
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	21 500,00		21 800,00		17 990,55	
77	Protection de l'environnement, autres	7 600,00	1 500,00	21 400,00	1 500,00	6 940,90	3 500,00
79	Aménagement du territoire	16 400,00		45 800,00		14 802,50	
8	**ÉCONOMIE PUBLIQUE**	**35 300,00**	**13 000,00**	**56 400,00**	**22 800,00**	**23 897,20**	**274 184,65**
81	Agriculture	1 000,00		900,00		600,00	
82	Sylviculture	11 700,00		31 000,00	12 000,00	5 958,00	250 000,00
84	Tourisme	22 600,00		24 500,00		17 339,20	
87	Combustibles et énergie		13 000,00		10 800,00		24 184,65
9	**FINANCES ET IMPÔTS**	**78 500,00**	**2 658 000,00**	**94 700,00**	**2 554 200,00**	**77 729,00**	**2 329 221,09**
91	Impôts	8 000,00	2 542 300,00	10 000,00	2 437 300,00	-7 093,00	2 220 207,64
93	Péréquation financière intercommunale	20 400,00	20 100,00	16 600,00	18 200,00		19 200,00
95	Parts aux recettes, autres	1 200,00	49 300,00	1 100,00	45 500,00	1 174,30	46 973,70
96	Administration de la fortune et de la dette	48 900,00	46 100,00	67 000,00	52 900,00	83 647,70	42 651,30
97	Redistributions		200,00		300,00		188,45
		3 164 800,00	**3 111 200,00**	**3 048 000,00**	**3 008 000,00**	**2 822 657,84**	**3 094 946,99**
	Résultat global		**53 600,00**		**40 000,00**	**272 289,15**	
		3 164 800,00	**3 164 800,00**	**3 048 000,00**	**3 048 000,00**	**3 094 946,99**	**3 094 946,99**

Récapitulatif compte de résultats

Structure fonctionnelle		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	330 500,00	12 500,00	340 000,00	11 800,00	337 890,92	35 854,15
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	113 100,00	32 500,00	108 600,00	29 500,00	106 957,90	46 413,50
2	FORMATION	1 004 600,00	82 500,00	927 200,00	79 500,00	907 096,90	80 979,80
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	49 300,00	1 000,00	47 000,00		35 956,87	
4	SANTÉ	389 700,00	1 000,00	342 000,00	1 000,00	308 529,50	15 021,30
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	361 200,00	900,00	329 600,00	900,00	295 012,15	7 894,70
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	414 200,00	21 700,00	389 600,00	21 300,00	350 352,35	29 393,95
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	388 400,00	288 100,00	412 900,00	287 000,00	379 235,05	275 983,85
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	35 300,00	13 000,00	56 400,00	22 800,00	23 897,20	274 184,65
9	FINANCES ET IMPÔTS	78 500,00	2 658 000,00	94 700,00	2 554 200,00	77 729,00	2 329 221,09
		3 164 800,00	3 111 200,00	3 048 000,00	3 008 000,00	2 822 657,84	3 094 946,99
	Résultat global		53 600,00		40 000,00	272 289,15	
		3 164 800,00	3 164 800,00	3 048 000,00	3 048 000,00	3 094 946,99	3 094 946,99

Investissements

Structure fonctionnelle		Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	168 800,00					
0220	Services généraux, autres	88 800,00					
5200.00	Mise en oeuvre logiciel de gestion communale Citizen	88 800,00					
0290	Immeubles administratifs, non mentionné ailleurs	80 000,00					
5040.00	Rénovation du bureau communal	80 000,00					
2	FORMATION	70 000,00					
2170	Bâtiments scolaires	70 000,00					
5040.00	Étude d'optimisation du bâtiment scolaire	70 000,00					
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	242 200,00		107 000,00			
6150	Routes communales	242 200,00		107 000,00			
5010.00	Correction du chemin de la Cagea	107 000,00		107 000,00			
5010.01	Pont sur la Sarine	55 200,00					
5040.00	Étude pour aménagement et rénovation du bâitment de la déchetterie en édilité	80 000,00					
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	1 222 200,00		1 970 700,00		96 249,93	47 784,00
7101	Approvisionnement en eau (communal)			250 000,00			12 780,00
5031.01	Remplacement de conduites			250 000,00			
6350.01	Taxes de raccordement eau d'entreprises privées / TVA 2.6%						6 780,00
6370.01	Taxes de raccordement eau de ménages privés / TVA 2.6%						6 000,00
7201	Traitement des eaux usées (communal)	744 200,00		1 560 700,00		96 249,93	35 004,00
5032.00	Construction de canalisations			23 000,00		12 564,44	
5032.01	Mise en séparatif			1 490 000,00		48 035,49	
5032.02	Remplacement de la conduite de refoulement	700 000,00					
5620.00	Contribution d'investissement à la STEP régionale	44 200,00		47 700,00		35 650,00	
6350.00	Taxes de raccordement épuration d'entreprises privées / TVA 8.1%						25 404,00
6370.00	Taxes de raccordement épuration de ménages privés / TVA 8.1%						9 600,00
7301	Gestion des déchets (communale)	325 000,00					
5033.01	Construction de moloks	150 000,00					
5520.00	Contribution de rachat - accès déchetteries Bulle	175 000,00					
7690	Autre lutte contre la pollution de l'environnement	153 000,00		160 000,00			
5000.01	Assainissement du site pollué des Chéseaux	153 000,00		160 000,00			
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE					70 900,00	
8200	Sylviculture					70 900,00	
5550.00	Participation à la Corporation forestière du Moléson					70 900,00	
9	FINANCES ET IMPÔTS					47 784,00	167 149,93
9990	Clôture					47 784,00	167 149,93
5900.00	Report de recettes au bilan					47 784,00	
6900.00	Report de dépenses au bilan						167 149,93
		1 703 200,00		2 077 700,00		214 933,93	214 933,93
	Investissement net		1 703 200,00		2 077 700,00		
		1 703 200,00	1 703 200,00	2 077 700,00	2 077 700,00	214 933,93	214 933,93

Planification financière 2025 - 2029

Compte de résultats		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Planification 2026	Planification 2027	Planification 2028	Planification 2029
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	302 036,77	328 200,00	318 000,00	354 300,00	361 700,00	363 100,00	365 100,00
01	Législatif et exécutif	56 099,25	61 100,00	57 800,00	61 100,00	58 000,00	58 000,00	58 000,00
02	Services généraux	245 937,52	267 100,00	260 200,00	293 200,00	303 700,00	305 100,00	307 100,00
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	60 544,40	79 100,00	80 600,00	76 000,00	76 900,00	77 800,00	78 600,00
11	Sécurité publique	80,00						
14	Questions juridiques	27 743,95	35 400,00	36 300,00	37 000,00	37 700,00	38 500,00	39 200,00
15	Service du feu	6 243,80	11 100,00	11 100,00	11 200,00	11 300,00	11 400,00	11 500,00
16	Défense	26 476,65	32 600,00	33 200,00	27 800,00	27 900,00	27 900,00	27 900,00
2	FORMATION	826 117,10	847 700,00	922 100,00	956 600,00	999 900,00	1 045 400,00	1 093 000,00
21	Scolarité obligatoire	718 397,90	732 500,00	790 100,00	817 800,00	854 100,00	892 300,00	932 300,00
22	Ecoles spécialisées	91 616,80	97 100,00	111 300,00	116 900,00	122 700,00	128 800,00	135 200,00
23	Formation professionnelle initiale	16 102,40	18 100,00	20 700,00	21 900,00	23 100,00	24 300,00	25 500,00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	35 956,87	47 000,00	48 300,00	45 700,00	43 900,00	49 100,00	55 300,00
32	Culture, autres	8 489,72	18 200,00	20 600,00	16 800,00	16 000,00	17 200,00	16 400,00
34	Sport et loisirs	27 467,15	28 800,00	27 700,00	28 900,00	27 900,00	31 900,00	38 900,00
4	SANTÉ	293 508,20	341 000,00	388 700,00	431 700,00	480 000,00	534 300,00	595 500,00
41	Hôpitaux, établissements médico-sociaux	162 775,20	182 900,00	203 900,00	224 200,00	246 400,00	270 900,00	297 800,00
42	Soins ambulatoires	130 295,90	156 900,00	183 800,00	206 500,00	232 600,00	262 400,00	296 700,00
43	Prévention	437,10	1 200,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	287 117,45	328 700,00	360 300,00	383 600,00	407 800,00	434 000,00	463 000,00
52	Invalidité	180 348,65	188 800,00	209 100,00	219 600,00	230 500,00	242 100,00	254 200,00
53	Vieillesse et survivants	5 698,70	14 100,00	9 600,00	10 100,00	10 100,00	10 100,00	11 100,00
54	Famille et jeunesse	10 653,50	21 800,00	15 600,00	16 100,00	16 600,00	17 100,00	17 600,00
55	Chômage	12 228,50	13 000,00	13 900,00	14 600,00	15 300,00	16 100,00	16 900,00
57	Aide sociale et domaine de l'asile	78 188,10	91 000,00	112 100,00	123 200,00	135 300,00	148 600,00	163 200,00

Compte de résultats		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Planification 2026	Planification 2027	Planification 2028	Planification 2029
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	320 958,40	368 300,00	392 500,00	339 100,00	346 000,00	354 100,00	362 500,00
61	Circulation routière	270 950,60	312 700,00	330 900,00	272 000,00	273 000,00	274 400,00	275 600,00
62	Transports publics	50 007,80	55 600,00	61 600,00	67 100,00	73 000,00	79 700,00	86 900,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	103 251,20	125 900,00	100 300,00	81 400,00	81 600,00	81 700,00	81 900,00
71	Approvisionnement en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72	Traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Gestion des déchets	50 048,95	29 200,00	35 000,00	22 100,00	22 100,00	22 100,00	22 100,00
74	Aménagements	16 066,55	7 700,00	15 200,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00	7 200,00
75	Protection des espèces et du paysage	901,75	1 500,00	6 100,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00	1 100,00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	17 990,55	21 800,00	21 500,00	27 900,00	27 900,00	27 900,00	27 900,00
77	Protection de l'environnement, autres	3 440,90	19 900,00	6 100,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00	6 600,00
79	Aménagement du territoire	14 802,50	45 800,00	16 400,00	16 500,00	16 700,00	16 800,00	17 000,00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	-250 287,45	33 600,00	22 300,00	16 600,00	16 800,00	17 100,00	17 400,00
81	Agriculture	600,00	900,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
82	Sylviculture	-244 042,00	19 000,00	11 700,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00	5 700,00
84	Tourisme	17 339,20	24 500,00	22 600,00	22 900,00	23 100,00	23 400,00	23 700,00
87	Combustibles et énergie	-24 184,65	-10 800,00	-13 000,00	-13 000,00	-13 000,00	-13 000,00	-13 000,00
9	FINANCES ET IMPÔTS	-2 251 492,09	-2 459 500,00	-2 579 500,00	-2 652 900,00	-2 716 900,00	-2 782 700,00	-2 850 600,00
91	Impôts	-2 227 300,64	-2 427 300,00	-2 534 300,00	-2 604 200,00	-2 667 200,00	-2 732 100,00	-2 798 900,00
93	Péréquation financière intercommunale	-19 200,00	-1 600,00	300,00	300,00	300,00	300,00	300,00
95	Parts aux recettes, autres	-45 799,40	-44 400,00	-48 100,00	-49 100,00	-50 100,00	-51 000,00	-52 100,00
96	Administration de la fortune et de la dette	40 996,40	14 100,00	2 800,00	300,00	300,00	300,00	300,00
97	Redistributions	-188,45	-300,00	-200,00	-200,00	-200,00	-200,00	-200,00
	Résultat global	-272 289,15	40 000,00	53 600,00	32 100,00	97 700,00	173 900,00	261 700,00

Planification financière des investissements

Compte des investissements		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025	Planification 2026	Planification 2027	Planification 2028	Planification 2029
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	0,00	0,00	168 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02	Services généraux	0,00	0,00	168 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	FORMATION	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Scolarité obligatoire	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	0,00	107 000,00	242 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61	Circulation routière	0,00	107 000,00	242 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	48 465,93	1 970 700,00	1 222 200,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
71	Approvisionnement en eau	-12 780,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72	Traitement des eaux usées	61 245,93	1 560 700,00	744 200,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
73	Gestion des déchets	0,00	0,00	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Lutte contre la pollution de l'environnement	0,00	160 000,00	153 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	70 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
82	Sylviculture	70 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Investissement net	119 365,93	2 077 700,00	1 703 200,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00

Tous ensemble, économisons l'énergie

L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas !

LES AVANTAGES DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Les **transports routiers** sont responsables en Suisse d'**un quart de la consommation d'énergie et** d'**un tiers des émissions de gaz à effet de serre,** soit plus que l'industrie et que le secteur du logement. La décarbonation des transports est en ce sens un élément fondamental pour réussir notre transition énergétique.

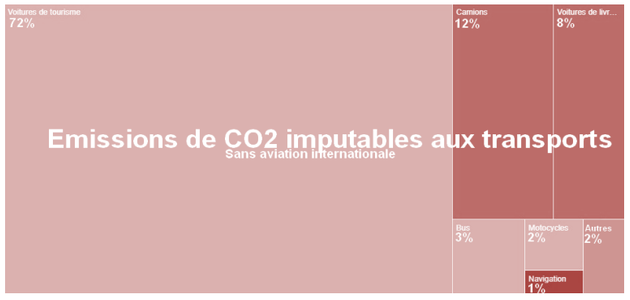

Si la **mobilité douce et l'utilisation des transports publics doivent être renforcées**, l'utilisation d'un véhicule personnel reste essentielle pour bon nombre d'entre nous. En 2024, 4.8 millions de voitures de tourisme seraient immatriculées en Suisse. Le canton de Fribourg compte actuellement près de 200'000 voitures de tourisme, soit **593 véhicules pour 1000 habitants**.

Dans ce contexte, le choix d'un véhicule électrique est-il une solution responsable et durable ?

✓ Les voitures électriques servent les objectifs de durabilité

Le principal avantage des voitures électriques est d'émettre moins de gaz à effet de serre que les véhicules thermiques. Mandaté par l'Office fédérale de l'énergie, l'étude de l'Institut Paul Scherrer le démontre clairement : si l'on considère l'ensemble du cycle de vie, **une voiture électrique** de classe moyenne **émet**, avec le mix électrique suisse, **au minimum deux fois moins de CO2 qu'une voiture thermique**. L'étude prend en compte toutes les émissions, de la fabrication du véhicule à l'élimination, en passant par l'exploitation, y compris la mise à disposition d'électricité ou de carburant.

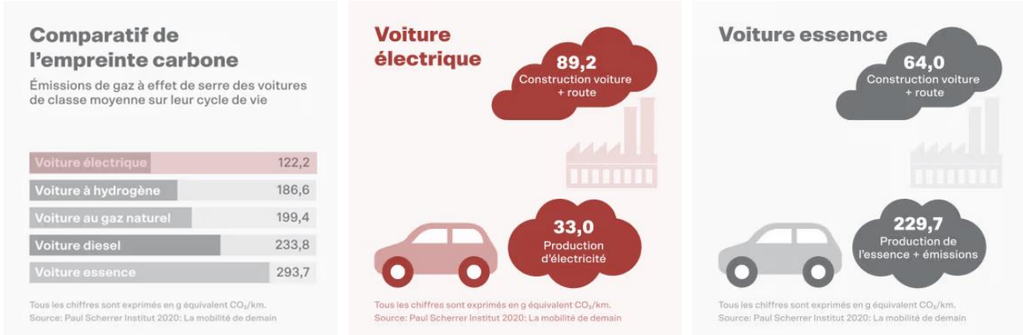

Les véhicules électriques ne protègent pas seulement le climat ; ils servent également d'autres objectifs de développement durable :

- **Ils n'émettent pas de polluants atmosphériques locaux**
- **Ils engendrent beaucoup moins de nuisances sonores** (surtout à moins de 30 km/h)
- **Ils permettent une utilisation directe des énergies renouvelables et locales**

✓ Les voitures électriques allient plaisir, efficacité et économies

Avez-vous déjà conduit une voiture électrique ou souhaitez-vous connaître cette sensation ? Les personnes qui l'ont vécu ne veulent plus faire marche arrière. Voici les principaux arguments en faveur de la voiture électrique.

Une recharge à domicile à moindres coûts
Hormis quelques grands trajets nécessitant une recharge rapide sur une borne publique, les véhicules électriques sont rechargés à domicile. Comptez 6 francs pour 100 kilomètres d'autonomie contre 15 francs pour une véhicule thermique.

Moins de risque de panne et moins de frais d'entretien
Un moteur électrique compte beaucoup moins de pièces qu'un moteur thermique et le freinage par récupération d'énergie économise les freins.

Un plaisir de conduite inédit et durable
Accélération dynamique et sans à-coups, conduite silencieuse et sans vibration, sentiment agréable d'apporter une précieuse contribution à la protection de l'environnement et du climat.

Une efficacité triplée par rapport à un moteur thermique
Les voitures électriques parcourent une distance trois à cinq fois plus longue que les véhicules équipés d'un moteur à combustion avec la même quantité d'énergie.

Plus d'informations :

Soyez au courant (Suisse Energie)
https://www.suisseenergie.ch/programmes/soyez-au-courant/voiture-electrique/

Institut Paul Scherrer
https://www.psi.ch/fr/news/psi-stories/priorite-aux-voitures-electriques

TCS (Combien coûte une voiture électrique ?)
https://www.tcs.ch/fr/tests-conseils/conseils/mobilite-electrique/couts-voiture-electrique.php

Association Swiss eMobility
https://www.swiss-emobility.ch/fr/

Aides communales pour l'efficience énergétique

Mesure	*Détails*	*Conditions*
Conseil au Programme Bâtiments	**Conseil gratuit** par un spécialiste pour l'assainissement énergétique de votre bâtiment	La commune vous met en relation avec son spécialiste et prend en charge le conseil
Changement de fenêtres	Subvention communale pour le remplacement de vos fenêtres **100.- / fenêtre changée**	Remboursement sur facture pour le remplacement des fenêtres existantes par du triple vitrages
Remplacement des chauffages fossiles et chauffages électriques	**Conseil gratuit** pour le remplacement de votre chauffage fossile et **subvention communale de 1'000.-** en cas de réalisation	La commune vous met en relation avec son spécialiste et prend en charge le conseil. Elle octroie une subvention sur facture en cas de réalisation
Installation solaire photovoltaïque & thermique	Emoluments communaux offerts et **subventions** pour les panneaux **thermiques de 1'000,-/kWTh**	Octroi d'une subvention sur facture avec indication de la puissance des modules thermiques
Installation d'un chauffe-eau thermodynamique (en remplacement d'un boiler électrique)	Subvention communale pour le remplacement d'un boiler électrique par un chauffe-eau thermodynamique à hauteur de **1'500 .-**	Octroi d'une subvention sur facture
Borne de recharge pour véhicule électrique	**Subvention communale de 20%** sur l'installation d'une borne Max 700.-	Octroi d'une subvention sur facture avec copie du formulaire DRT envoyé au gestionnaire de réseau
Installation d'un robot tondeuse	**Subvention communale de 20%** sur l'installation d'un robot tondeuse Max 700.-	Octroi d'une subvention sur facture

Commune de Morlon

Le Programme Bâtiments

Pour la sécurité de tous,

Je taille mes haies

C'est bien connu, un arbuste peut devenir grand et c'est tant mieux ! cela veut dire qu'il se plaît là. Néanmoins, cette croissance peut générer des problèmes de sécurité en diminuant notablement la visibilité aux abords des routes publiques et des carrefours.

Il n'est pas aisé pour tout un chacun de savoir si son jardin et ses plantations répondent aux exigences, notamment le long de la chaussée. Voici donc quelques pistes permettant de s'en assurer.

*En règle générale, toute plantation doit être éloignée d'une distance minimale de **1.65 m du bord de la chaussée et ne doit pas dépasser 90 cm**. Les plantations qui dépassent cette hauteur maximale doivent être reculées d'autant qu'elle la surpasse.*

(Loi sur la mobilité (LMob), art. 137, chiffre 1)

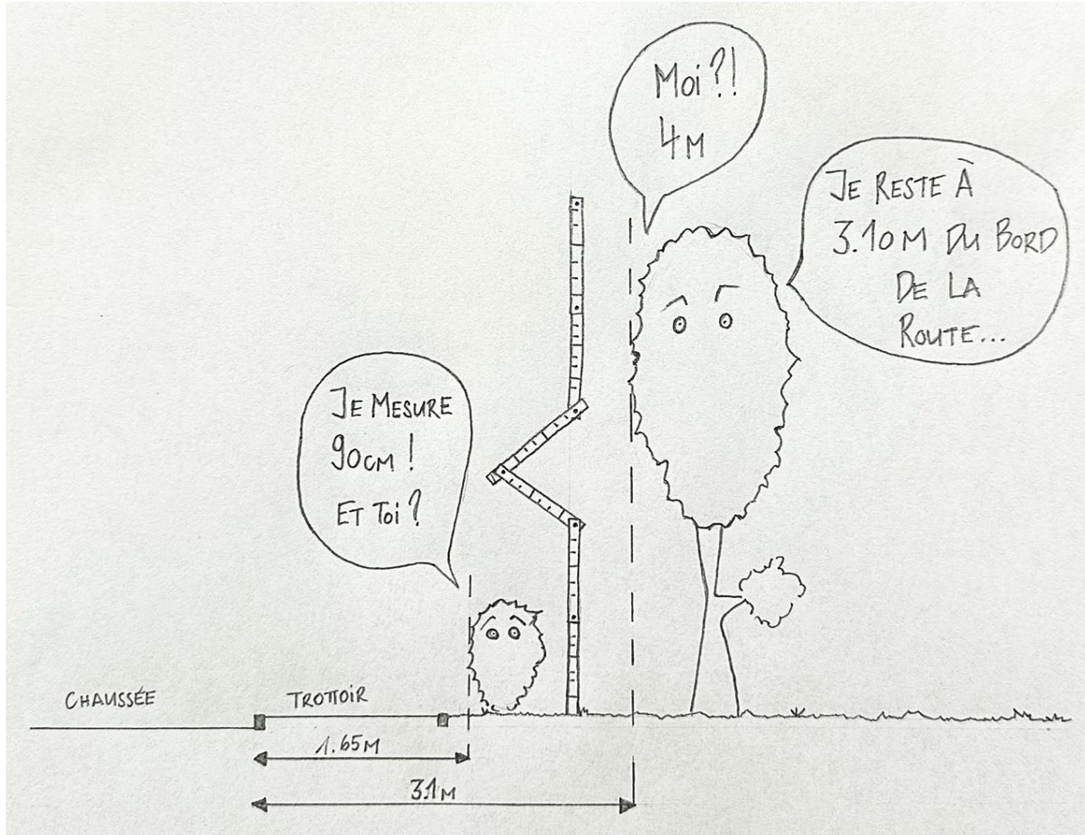

Le conseil communal vous remercie pour l'effort consenti à l'amélioration de la sécurité aux bords de nos routes.

Retour sur l'inauguration du géant du lac à Morlon

Pour inaugurer officiellement le géant, toute la population de Morlon a été invitée à partager un moment convivial en date du 21 septembre dernier. Voici le discours prononcé ce jour-là par notre Conseillère communale, Laura Pasquier.

« Depuis le mois de mai, les oiseaux, dépourvus d'oreilles, ont malgré tout eu la chance de comprendre l'expression qui consiste à dormir sur ses 2 oreilles. Leur nouveau gardien leurs assure la tranquillité en surveillant ce bout de lac. Les poissons, ayant eu vent, ou plutôt courant de l'arrivée de ce pêcheur, ne se sont pas sentis menacés. Ils ont vite réalisé que même le plus gros d'entre eux serait incapable de mordre au plus petit hameçon que les doigts du géant pourraient mettre au bout de sa ligne.

Mais qui est-il donc vraiment ? Un armailli qui a pris une année sabbatique ? Un saisonnier surveillant le troupeau de Pierre et Philippe ? Un conseiller qui dirige les randonneurs ? Peut-être que le seul à vraiment connaître la raison de sa présence est son créateur Yves Tinguely. Il est à ce géant ce que Gepetto est à Pinocchio. La SIV, menée par son président Lionel Barbey a également joué un rôle important dans ce projet qui rappelons-le est constituée principalement de bois récupéré.

Aujourd'hui, dernier jour de l'été, Le Conseil communal est fier de s'être laissé convaincre par cette touche de fantaisie. C'est une jolie parenthèse offerte à tous les promeneurs du sentier du lac. Cet armailli descendu d'une montagne d'idées propose par sa pose une pause aux promeneurs du sentier du lac. Sans pour autant sourire, il se laisse photographier sous ses différents profils.

Au nom du conseil communal, je tiens à remercier Yves Tinguely pour sa créativité et son enthousiasme ; la SIV pour son engagement dans la construction du géant et pour l'organisation de cette journée ainsi que Pierre Scyboz et Philippe Grandjean pour la mise à disposition du terrain.

Je vous souhaite un bon appétit et une excellente journée. »

Laura Pasquier, Conseillère communale

Sur la facture de taxe déchets envoyée en date du 25 juin 2024, figure la facturation de la pré-vente d'un rouleau de 10 sacs poubelles de 35 litres par ménage au prix de CHF 25.—.

Les personnes qui n'ont pas encore récupéré leur rouleau au secrétariat communal peuvent le faire d'ici au 20.12.2024. Si la contenance de sacs 35 litres ne vous convient pas, nous pouvons faire l'échange avec des rouleaux d'une autre taille moyennant le paiement de la différence de prix.

Prochaines dates des encombrants à la déchetterie communale :

Lundi 10 et mardi 11 mars 2025 de 14h00 à 20h00

20 ans jahre

LA FAMILLE AU JARDIN - DIE FAMILIE IM GARTEN

Notre foyer de jour d'Humilimont est ouvert pour accueillir et accompagner des personnes atteintes de troubles de la mémoire.

Capacité : 8 hôtes
Horaire : 9 h 00– 16 h 45
Ouverture : du LU au JE

Nous recherchons des *bénévoles* dans l'accompagnement, la cuisine et les transports.

Plus d'infos?

La Famille au Jardin 026 321 20 13
E-mail: info@la-famille-au-jardin.ch
www.la-famille-au-jardin.ch

Chœur-Mixte
L'Avenir de Morlon

Le chœur-mixte l'Avenir de Morlon à la recherche de nouveaux membres (jeunes, moins jeunes, hommes, femmes).

Vous voulez donner un peu de voix tout en passant une belle soirée ? Nous répétons les mercredis soirs à 20h15 selon le calendrier scolaire à la salle de l'école.

Venez nous rejoindre car la Vie c'est Fa Si La chanter et Si drôle à partager.

Pour tout renseignement, Juliette Pugin présidente du chœur-mixte l'Avenir au 079 377 65 78 ou par e-mail à puginj71@gmail.com

PRO SENECTUTE

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un•e bénévole expérimenté•e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Pour l'année 2025, ce service aura lieu du **3 février 2025 au 30 avril 2025.**

La prise de rendez-vous se fera **dès le 20 janvier 2025 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessous).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch

Un joyeux 90ème anniversaire à Madame Raymonde Ruffieux !

Les déchetteries seront fermées les **24**, **25** et **31 décembre 2024** ainsi que le **1er janvier 2025**

Vous faites partie des seniors et souhaitez recevoir la brochure avec les activités organisées ?

Merci de nous en informer :

- Par e-mail : commune@morlon.ch
- Par téléphone : 026 912 38 30

Les Saveurs de la Gruyère

Boucherie Gapany Yvar
1638 MORLON (FR)
Tél. 079 707 03 62 Fax 026 912 14 83
boucheriegapany@bluewin.ch

-Sur commande la veille -
Votre viande disponible
le lendemain à notre boucherie

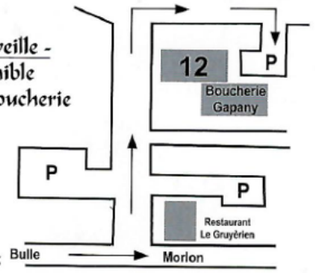

Présent sur les marchés les :
Mardi matin : Vevey
Mercredi matin : Fribourg
Jeudi matin : Bulle
Samedi matin : Vevey
Samedi après-midi : Morlon 14H30 - 15H30 (Magasin)

CITROËN
GARAGE DE PALUD
JEAN-MARC KOLLY / BULLE
RTE DE MORLON 47 / 1630 BULLE / T 026 912 36 60 / WWW.GARAGEDEPALUD.CH

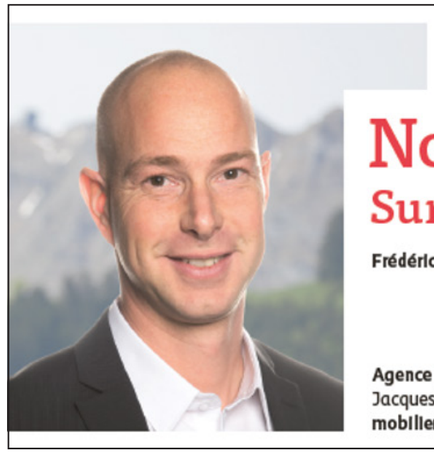

Nous sommes à vos côtés.
Surtout en cas de pépin.
Frédéric Marchon, Conseiller en assurances, M 079 362 26 66

Agence générale de Bulle
Jacques Yerly
mobiliere.ch
Chemin de Folliéran 23
1630 Bulle
T 026 916 10 40
la Mobilière

RAIFFEISEN

REISCH CONSTRUCTION
Génie civil - Maçonnerie - Aménagements Extérieurs
079 777 37 35
www.reisch-construction.ch

Hôtel Restaurant
Le Gruyérien
MORLON
www.legruyerien.ch
026 919 40 50

MARCHINA PEINTURE
1630 BULLE | 026 912 25 65 | 079 418 80 50
www.marchina-peinture.ch

Bâloise Assurances
Pour toutes vos assurances, vos placements, votre hypothèque
patrick.audemars@baloise.ch & 079/416 27 79
didier.guisolan@baloise.ch & 079/607 55 55

Aux pieds levés
Réflexothérapie
Kristel Charrière
Bellevue 5
1638 Morlon
Infirmière / Agrée ASCA
079 / 303 27 66
piedsleves.kristel@gmail.com
www.piedsleves.ch

DESSARZIN
ELECTROMENAGER
Réparer durablement, vendre différemment
Rue de Vuippens 77
1630 Bulle
T 026 913 2000
dess@dess.ch
www.dess.ch

FUTUR FORMATIC
Rue des Ecoles 15
1635 La Tour-de-Trême
- informatique
- solutions d'impressions
Seydoux PAPETERIE BUREAU SA
www.futurformatic.ch
026 919 51 40
www.seydouxsa.ch
026 919 62 62

BG Câblage Sàrl
Câblage de bois
Ébranchage mécanisé
Endiguements
Travaux forestiers
079 427 33 19 | 026 913 97 29 | 1638 Morlon
bg-cablage-bois.ch | bgcablage@websud.ch

GESA
GRUYÈRE ÉNERGIE SA
PHILIPPE ANDREY
Installations électriques
Solaire photovoltaïque
Sanitaire
Chauffage
Mobilité électrique
www.gruyere-energie.ch

carrosserie suisse
Carrosserie Pasquier
Rue de l'industrie 3
1632 Riaz
Tél.: 026 919 63 90
www.carrosserie-pasquier.ch

TRAVAUX FORETIERS
Daniel BAYS
1638 MORLON
026 912 39 91
Achat de bois sur pied - Vente de bois de feu
Elagage et abattage d'arbres d'ornements

Tailler vos arbres avec
la conscience du vivant
Taille fruitière
Arbres et arbustes
NATURE SAUVAGE
Création de design en
Permaculture et conseils
Créer votre jardin d'abondance
selon vos rêves et aspirations
Philippe Pasquier 079 347 99 51
www.naturesauvage.ch

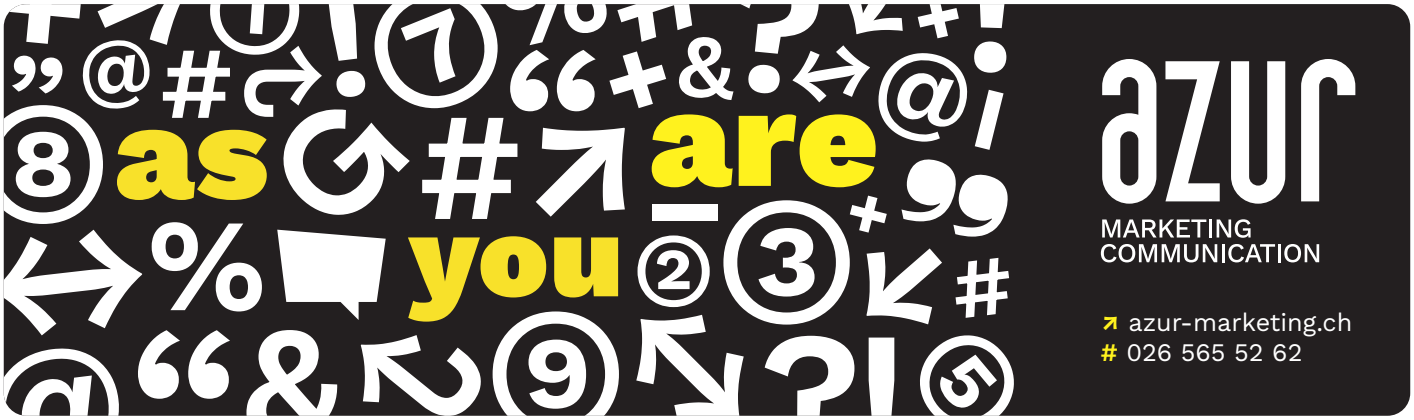

Découvrez notre nouveau site web !